

Lundi 22 mai 2017

14h >16h

Salle B202 – Bâtiment B

UFR Droit-Eco-Gestion / Rue de Kergoat



**Par Fernanda Castelo Branco Araujo,**  
doctorante en droit,  
Université de Brasilia

➤ La recherche proposée vise à étudier les instruments juridiques qui peuvent contribuer à la gestion durable des ressources marines en respectant les intérêts des communautés des pêcheurs du littoral.

L'étude mettra l'accent sur les instruments qui permettent de concilier la gestion des pêches et les droits et revendications des communautés traditionnelles de la zone côtière. On espère donc que ce travail serve de base à l'élaboration de normes et de politiques qui intègrent les aspects environnementaux, sociaux et économiques dans la gestion des ressources marines biologiques et minérales.



**Par Raquel Araújo Lima,**  
doctorante en droit,  
Université de Brasilia

➤ L'autorisation environnementale comme outil de gestion durable : contribution à la planification de l'espace marin brésilien.

L'occupation du territoire marin brésilien, qui comprend les zones côtière et marine, a été faite d'une manière désordonnée face à des limites réglementaires et institutionnelles du système juridique national. Bien qu'il y ait une gestion des zones côtières en application de la loi n° 7661/1988 et le décret n° 5.300 / 2004, d'un autre côté, il n'y a pas une gestion intégrée et durable de l'espace marin, ce qui provoque des conflits, en particulier dans l'organisation des activités économiques en mer. En ce qui concerne l'outil de l'autorisation environnementale, il n'existe pas une procédure de cadre réglementaire spécifique et intégrée. C'est qu'il y a sont plusieurs législations sectorielles par rapport a des autorisations de diverses activités. Compte tenu de ce problème, il convient d'évaluer si l'autorisation environnementale peut être un outil de gestion durable dans le processus brésilien de planification spatiale marine.

